



Pôle Aménagement du territoire
Service Urbanisme prévisionnel

Fréjus, le

22 FEV. 2023

PC/SC /3651/S.URB

Affaire suivie par Mme CROIGNY

☎ : 04.94.17.67.22

Courriel : s.croigny@ville-frejus.fr

Estérel Côte d'Azur Agglomération
23 FEV. 2023
N° Arrivée 730697
Service Mme Buy

copies: DGS - Olivier
L. GRAVES - rien

Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – modification simplifiée n°2 du SCOT

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, vous nous avez notifié votre projet de modification simplifiée n°2 du SCOT.

Votre projet n'appelle pas d'observation de notre part, puisqu'il respecte bien la réalité de terrain et l'intégrité notamment des principales agglomérations existantes de la commune à savoir le centre urbain, Saint Aygulf, le Capitou, Caïs, la Palud.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,



Michel BOURDIN

Monsieur Masquelier
Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
624 Chemin Aurélien (Rond-point A. Karr)
CS 50 133
83 707 Saint-Raphael cedex

Hôtel de ville
Place Formigé
CS 70108
83608 Fréjus Cedex
Tél. 04 94 17 66 00